

ÉDITO



Nicolas Daragon
Maire de Valence
Vice-président de la Région



Christophe Clet
Conseiller municipal délégué
à la cohésion sociale
Vice-président du CCAS

Il y a quelques semaines, le CCAS a emménagé dans ses nouveaux locaux : plus adaptés, plus fonctionnels, plus modernes. Si l'adresse n'a pas beaucoup changé, c'est l'accès qui s'en trouve facilité afin de vous offrir un service de proximité plus qualitatif et conforme au rôle essentiel joué par notre CCAS : accompagnement social des personnes en difficulté, aide aux seniors et aux familles, ou gestion des aides sociales.

C'est ainsi que la Ville de Valence a répondu à un appel à projets afin de devenir un Centre de Ressources Territorial (CRT) notamment destiné à renforcer l'accompagnement à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Affaire à suivre en 2025, année que nous vous souhaitons pleine de confiance, d'optimisme et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont chers ! Nous aurons le plaisir de vous présenter personnellement nos vœux lors de la cérémonie du lundi 20 janvier prochain à 18 h 30 au Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac.



► **SENIORS EN VACANCES : LES SÉJOURS 2025**

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) organise chaque année des séjours destinés aux Valentinois de plus de 60 ans (pour un couple, il suffit que l'un des conjoints remplisse cette condition).

Grâce au partenariat noué avec l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) et la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), les tarifs de ces séjours sont très attractifs. Des séjours riches en découvertes et en animations.

En 2025, 3 voyages sont au programme :

- › Carqueiranne (Var) du 12 au 19 avril 2025
Visite de Sanary/mer, Toulon, l'île des Embiez, S'-Tropez et Port Grimaud
- › Soustons (Landes) du 28 juin au 5 juillet 2025
Visite de Bayonne, Biarritz, visite de l'aquarium et découverte d'une miellerie
- › Corse du 4 au 11 octobre 2025
Découverte du parc Galéa, visite de Bastia, Calvi et l'île Rousse

Préinscriptions pour les 3 séjours du 13 au 24 janvier 2025.



Carqueiranne (Var)



Soustons (Landes)



Corse - parc Galéa

AGENDA

► Savoureuses journées



Rendez-vous les samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025 pour la 2^e édition du Salon *Truffe, Vin & Chocolat*, au Palais des congrès et des expositions de Valence ! Deux jours entiers pour célébrer la gastronomie locale autour de trois produits d'exception : la truffe, le vin et le chocolat.

valence.fr

► Viva Cinema, 11^e édition



Festival de films restaurés avec notamment mis à l'honneur, les cinéastes Ernst Lubitsch ou Sergei Paradjanov et le cinéma arménien, des avant-premières des films de Thierry Fremaux, Raymond Depardon, en leur présence, des collaborations avec le conservatoire de Valence et le CPA.

valence.fr

► Rallye Monte-Carlo historique



Pour la 6^e année consécutive, Valence est la ville de regroupement de l'ensemble des équipages engagés pour l'édition 2025 du rallye Monte-Carlo historique. Pendant 4 jours, du 31 janvier au 4 février, plus de 20 000 amateurs de belles carrosseries peuvent admirer de près les véhicules des 300 équipages et participer aux animations du village installé sur le Champ de Mars.

valence.fr

LE GALA DES SÉNIORS



Le 58^e Gala organisé par le CCAS de la Ville de Valence a lieu les samedi 18 et dimanche 19 janvier 2025 à La Comédie de Valence.

Cette année, la compagnie locale « Eclats de rêve » et ses 70 choristes, vous emmène dans l'univers des songes avec son nouveau spectacle *La nuit porte conseil*, une expérience immersive à travers un répertoire international revisité et des harmonisations modernes. Ce spectacle mêle chant, danse et théâtre

et s'adresse à tous les résidents Valentinois dès l'âge de 65 ans (pour un couple, il suffit qu'un seul des deux conjoints remplisse cette condition).

Dernière semaine pour vous inscrire du 6 au 10 janvier 2025 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (excepté le mercredi matin et le jeudi après-midi : fermeture au public). Fermeture exceptionnelle du CCAS au public le lundi 6 janvier 2025 matin.

LE CCAS A DÉMÉNAGÉ



Depuis le vendredi 15 novembre 2024, retrouvez toute l'équipe du CCAS dans ses nouveaux locaux au 1, avenue de Verdun (entrée vers le rond-point des bambous).

Le CCAS est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermeture au public le mercredi matin et le jeudi après-midi. Fermeture exceptionnelle du CCAS au public le lundi 6 janvier 2025 matin.
04 75 79 21 50

MUTUELLE COMMUNALE ACTIONM



Ne renoncez plus à vous soigner ! Optez pour le dispositif *Ma commune, ma santé* et gagnez en pouvoir d'achat.

Depuis plus de 5 ans, la Ville de Valence et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont signé une convention avec l'association Actiom. Le dispositif *Ma Commune, Ma santé* s'adresse à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une couverture santé de qualité et/ou économiser sur leurs cotisations en préférant une offre collective et mutualisée à un contrat individuel.

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de *Ma Commune, Ma santé*, il faut :

- › Habiter une commune partenaire (résidence principale ou secondaire),
- › ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune,
- › ou être employé territorial ou agent municipal au sein d'une commune partenaire.

Qui est Actiom ?

C'est le partenaire choisi par la Ville et le CCAS. L'association Actiom « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association

d'assurés loi 1901, totalement indépendante. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents afin de négocier et obtenir les meilleures conditions auprès des assureurs.

Aujourd'hui 4 mutuelles sont sélectionnées par Actiom représentant plus de 10 niveaux de garanties et permettant d'apporter une réponse à tous les besoins et tous les budgets.

Comment s'informer et se faire accompagner ?

› Je contacte un conseiller par téléphone : 05 64 10 00 48 ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (prix d'un appel local).

› Je rencontre mon référent local lors de la prochaine permanence au Pôle santé, 4, rue du Clos Gaillard à Valence. Prise de rendez-vous : 05 64 10 00 48. **Conseils et analyse des contrats** : à l'issue du premier rendez-vous, un comparatif détaillé vous est remis, à vous ensuite de reprendre rendez-vous si vous le souhaitez (aucune relance téléphonique) ; **Calculs et simulations des garanties** ; **Accompagnement personnalisé** (adhésion, résiliation, modification, gestion et suivi des contrats...).

BAL DE PRINTEMPS



Les seniors valentinois âgés de plus de 60 ans (ou dont le conjoint est sexagénaire) ont rendez-vous sur la piste de danse du Bongo (15, rue des Plaines à Saint-Marcel-lès-Valence), le dimanche 30 mars 2025 de 14 h à 18 h 30.

Les inscriptions se font au CCAS, 1, avenue de Verdun, du 10 au 14 mars, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (excepté le mercredi matin et le jeudi après-midi).

Animation gratuite.

► UN SERVICE DE REPAS À DOMICILE 7 JOURS / 7



En moyenne, environ 200 seniors sont livrés chaque mois par le CCAS sur le territoire de Valence. Les bénéficiaires sont les personnes valentinoises âgées de 60 ans et plus et les personnes handicapées adultes, sans limite d'âge. Au total, ce sont environ 5 000 repas qui sont servis chaque année.

Tous les jours, un menu différent et équilibré est proposé, comprenant un potage, une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage, dessert et un petit pain de 120 grammes. Des plats végétariens et des menus sans sel, ou sans sucre, ou sans sel et sans sucre sont également proposés. Aucune condition de durée n'est exigée. Les repas sont assurés 7 jours sur 7 (jours fériés inclus), avec un minimum de 3 repas par semaine par bénéficiaire. Le prix du repas est calculé selon le revenu, de 5,54 à 10,73 € à partir du 01/01/2025. Sous condition de ressources, les bénéficiaires peuvent avoir droit à l'aide sociale du Département. Cette livraison de repas s'accompagne d'une veille sociale qui permet de surveiller l'état de la personne, de son habitat et de pouvoir intervenir si besoin.

Les personnes qui bénéficient d'un service du CCAS (portage de repas, passage du SSIAD, résident de l'EHPAD ou bénéficiaire de l'accueil de jour) peuvent demander l'aide de l'assistante sociale du CCAS. Celle-ci pourra les accompagner dans leurs démarches du quotidien.

Infos/inscription : repasadomicile@mairie-valence.fr ; 04 75 84 70 55

► CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL



Suite à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CCAS de la Ville de Valence devient un Centre de Ressources Territorial (CRT) en 2025 sur un territoire élargi couvrant les cantons de Valence, Loriol et Crest.

La mission du CRT est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement coordonné et renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l'aide ou des soins n'est plus suffisant. Il s'agit, notamment, de développer une alternative à l'entrée en établissement.

Pour ce faire, le CRT déploiera :

- › Une mission d'accompagnement renforcé pour des personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif.
- › Une mission d'appui aux professionnels du territoire (formation des professionnels, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques, gériatriques et de ressources et équipements spécialisées ou de locaux adaptés), afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Les objectifs du CRT sont de :

- › Favoriser l'accès des seniors aux soins et à la prévention,
- › lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants,
- › contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles et au partage de bonnes pratiques pour rendre le meilleur service coordonné possible.

La constitution de ce CRT débutera progressivement dès le 1^{er} trimestre 2025 et des informations complémentaires vous seront communiquées à la prochaine lettre « Infos seniors ».